



TARIFS
ACCUEIL PÉRI-SOLAIRE
ET RESTAURANT SOLAIRE

- Année scolaire 2018/2019-

Annexe aux règlements intérieurs modifiés selon la délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2018

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Municipal et révisables chaque année.

✓ Accueil péri-solaire :

- forfait trimestriel ½ journée : Foyers imposables* : 36€ pour 1 enfant, 18€ à partir du 2^{ème} enfant
Foyers non imposables* : 18€ dès le 1^{er} enfant
- forfait trimestriel journée : Foyers imposables* : 58€ pour 1 enfant, 29€ à partir du 2^{ème} enfant
Foyers non imposables* : 29€ dès le 1^{er} enfant

* *Fournir un avis d'imposition*

-tarif ½ journée occasionnel ** : 1,10€

** valable pour trois ½ journées supplémentaires par mois maximum, au-delà : application du forfait correspondant

Les enfants arrivant en cours de trimestre à l'école bénéficieront d'un forfait au prorata des jours de présence.

✓ Restaurant scolaire:

- Enfants : 3,45 € le repas
- Enfants non domiciliés à Soual : 4€ (pour toute nouvelle inscription à compter du 01/09/16)
- Adultes : 4,65 € le repas